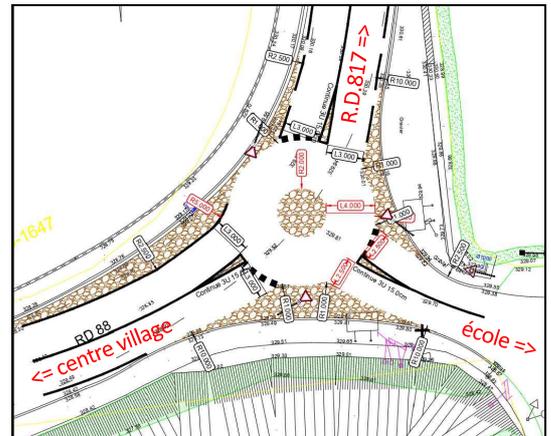


Liste non exhaustive - Les montants indiqués sont en TTC .

- La restauration du retable de l'église s'achève puisque l'ouvrage sera reposé cet été. Le coût de l'opération s'élève à 138 110.52€, avec une part communale de 61 168.22€, le reste ayant été financé par la DRAC (38 848.80€), la Région (19 424€), la 5C (13 941.30€) et la Fondation du Patrimoine (4728.20€).
- La préservation des peintures murales découvertes lors de l'enlèvement du retable se termine également, le montant de la facture est de 35 724€. Nous avons reçu des aides de la Région et du Département d'un montant de 5954€ pour chacun d'eux et de la Fondation du Patrimoine pour un montant de 5000€. Un appel à dons privés a également été lancé, il a recueilli à ce jour 5320€. Hydrosia s'est engagé pour un mécénat de 10 000€.
- D'autres travaux de réfection de l'église ont été effectués (soubassements extérieurs et intérieurs, faîtage et arêtier du toit) pour un montant total de 14 694€ réglé en partie grâce à un autre mécénat de Hydrosia (10 000€).
- Le projet de rénovation de la maison des associations et de réhabilitation de la petite salle des fêtes (estimé à 469 154.76€) est en stand by pour le moment car si nous avons déjà perçu le Fonds Vert pour un montant de 66 235.82€, nous sommes dans l'attente des subventions du CD31 (140 898€), de la Région (60 000€) et de la 5C (50 000€). Chacune des trois collectivités devrait examiner notre demande de subvention en juillet.
- L'association de chasse ne pouvant être logée pour des raisons pratiques dans la future maison des associations, nous travaillons sur plusieurs solutions pour leur installation.
- Les anciens ateliers municipaux étant devenus insalubres, nous débattons sur le devenir du bâtiment. Deux options : une démolition complète du bâtiment ou une démolition partielle (ancienne partie d'habitation) et une réhabilitation de la partie grange. Nous avons demandé l'avis d'un architecte sur la faisabilité technique et économique de la 2ème option. La décision sera prise lors d'un prochain conseil.
- Dans le cadre de la mise en sécurité de la traversée du village (R.D.88), nous allons, fin juin, lancer un appel d'offres et prévoyons de débuter en septembre les travaux de la première tranche (estimation à 129 047.96€) pour laquelle nous avons déjà obtenu une subvention du CD31 de 31 965€). Conditionnée par l'obtention d'une autre subvention, la deuxième tranche, d'un montant estimé à 202 698.54€, a été repoussée à l'année prochaine.
- Plusieurs petits travaux de voirie ont été effectués (couches de roulement, la réfection des trottoirs rue de la Pouche pour un coût de 7992.90€) ou vont l'être prochainement (création de ralentisseurs chemin de Guinsoune et Rampailon de Changaou, mise en place d'un panneau "interdit sauf riverains" toujours au Rampailon de Changaou, pose d'un "stop" au carrefour entre la rue de l'église et la rue des Mourères, . . .).



Dans le cadre de la mise en sécurité de la R.D.88, un giratoire avec îlots en galets franchissables sera créé au niveau du carrefour de l'école.

- Les procédures pour la création des 3 lots à bâtir au paddock continuent et le bureau d'ingénierie Dessens, qui accompagne la commission "urba" dans le projet, devrait bientôt déposer le permis d'aménagement. Le coût de la partie voirie / réseaux est estimé à 156 051,76€. Nous ne percevons pas de subventions.

- Nos employés ont remplacé quatre jeux dans le parc de l'école (autorisé au public les jours de fermeture de l'école). Ils ont également posé une balançoire et un toboggan pour les tout-petits (0-3 ans) sur la zone de jeux à côté du parc (autorisée toute l'année). Le montant de l'achat de ces jeux est de 7536€ subventionnés à hauteur de 80% par la CAF et par le CD31.

Les jeux du parc de l'école.



Les nouveaux jeux pour les tout-petits qui viennent compléter l'aire de jeux.

